

Décision

Générale

colonial

Décision n° 699 19/06/1947

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1947

Date de publication
19 juin 1947

Date du numéro
30 juin 1947

TEXTE INTÉGRAL

Est rapporté l'arrêté n° 663 du 7 juin 1947 nommant président ad hoc du tribunal supérieur d'appel M. Belin Mare).
adiministrateur des colonies, licencié en droit. M. Bonneville (Jacques), directeur de l'Office coonmal des changes, docteur en droit, est nommé président ad hoc du tribunal supérieur d'appel pour juger les affaires ci-après : Affaires correctionnelles, Ministère public Contre Youssouf Mohamed, non détenu. Ministère publie contre Bonlouk Abdou, non détenu. Ministère publie contre Ali Djama, détenu ; Ali Guedi, détenu: Farah Guelé, détenu. Ministère publie contre Mahmoud Ali. non détenu. Ministère publie coutre Mohamed Ibrahim, non détenu. Ministère publie contre Djibril Ismaël, de détenu, Ministère public contre Abdi Djama, non détenu, Ministère publie contre Ahmed Hussen, non détenu. Entérinement du serment de M. Frison-Roche. Avant d'entrer en fonctions, M. Bonneville Jacaques) pretera le serment préserit par la loi devant M. le Gouverneur.